

## RETRAITE : nouveau dispositif permettant aux stagiaires et étudiants de faire valider des trimestres

	Quelles sont les périodes concernées ?	Quel est le coût pour l'assuré social ?	Pour quels droits à la retraite ?	Combien de trimestres peuvent-ils être validés dans le cadre de ces dispositifs ?	Quand et comment procéder ?
<b>Validation des périodes de stage en entreprise :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- stage effectué dans le cadre des études supérieures,</li> <li>- avec une convention tripartite</li> <li>- donnant lieu à la gratification minimum légale</li> <li>- d'une durée de 2 mois minimum</li> </ul>	12 % du PASS mensuel, soit 380,40€ en 2015.	La période rachetée compte uniquement pour le taux et pas pour la durée d'assurance. Elle ne sera pas prise en compte pour la retraite anticipée carrière longue.	2 au maximum.	La demande de validation des périodes de stage doit être effectuée dans les 2 ans à compter de la fin de la période de stage.
<b>Réduction du coût de rachat des périodes d'études supérieures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- période d'études suivies en formation initiale ayant donné lieu à l'obtention d'un diplôme</li> <li>- période de 90 jours consécutifs</li> </ul>	Le coût est égal à la valeur du rachat d'un trimestre (« coût VPLR » qui dépend de l'âge, des revenus et de l'option de rachat) diminué de 670 € (rachat pour le taux uniquement) ou 1000 € (rachat pour le taux et la durée d'assistance).	La période rachetée est prise en compte selon l'option choisie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Uniquement pour le taux ou</li> <li>- Pour le taux et la durée d'assurance</li> </ul>	4 au maximum sous déduction des périodes de stage validées (ci-contre).	La demande doit être déposée au plus tard le 31 décembre de la 10 <sup>ème</sup> année civile suivant la fin des études auxquelles se la période sur laquelle elle porte.

### « Grexit », si tu l'oses !

Les tractations des derniers jours auront finalement été vaines. Si le sommet de lundi dernier à Bruxelles laissait encore un infime espoir de conciliation entre la Grèce et ses créanciers, les derniers événements du week-end l'ont malheureusement douché. Prenant acte de la rupture « unilatérale » des négociations par les autorités grecques, l'Eurogroupe s'est contenté samedi de rappeler que le plan d'aide financière à la Grèce prendra fin mardi 30 juin. Un constat d'échec qui fait suite à la décision du gouvernement d'Alexis Tsipras d'organiser un référendum sur le sujet le 5 juillet prochain. Autant dire que dans cette partie de poker, les deux joueurs viennent de faire « tapis » avec, en filigrane, le même message : « Grexit », si tu l'oses ! **Dans ce dossier éminemment politique, l'intransigeance des protagonistes a donc épuisé toutes solutions de compromis, poussant la Grèce vers un possible défaut et, de facto, vers la porte de sortie de la zone euro.** Malgré l'imminence du précipice et la réaction en chaîne qui pourrait s'en suivre, nous n'enterrons pas définitivement le scénario d'un accord. Car l'occurrence inverse ne serait souhaitable pour aucune des parties. Signe (peut-être ?) de cette hypothèse, alors que les banques grecques ont été fermées et les retraits limités pour éviter les fuites de capitaux, la BCE a indiqué hier qu'elle maintenait à leur niveau actuel, les prêts d'urgence accordés aux banques grecques. Le FMI a, pour sa part, indiqué rester prêt à porter assistance au pays.

Ce suspens ne manque pas de peser sur le moral des acteurs économiques. Mercredi dernier, l'Ifo - véritable baromètre en la matière outre-Rhin - est ainsi ressorti à un plus bas depuis février à 107,4 points contre 108,5 en mai (et 108,1 attendus). Ce, alors même que les fondamentaux n'ont jamais été aussi encourageants en Europe. **Comme en témoigne la publication de l'indice PMI composite (Markit), mardi dernier, qui est en effet ressorti à 54,1 points en juin contre 53,6 en mai.** La croissance de l'activité dans le secteur touche ainsi un plus haut depuis quatre ans. Cet indice tend à confirmer une croissance de 0,4 % au deuxième trimestre et une prévision de 2% sur l'année. Par ailleurs, l'indice confirme surtout une généralisation de la reprise dans l'ensemble de la région.